



**ACADÉMIE
DE NICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Alpes-Maritimes

Les dispositifs d'Été 2023 dans les Alpes-Maritimes





Mesdames et messieurs les parents d'élèves,
Chers élèves,

Si les vacances d'été sont, pour les élèves comme pour les parents, une période de repos essentielle, elles sont aussi un moment précieux pour vivre des temps de partage et de découverte, pour renforcer ses connaissances, continuer à apprendre et à s'enrichir.

Chaque enfant, chaque jeune de notre département doit pouvoir bénéficier de ces temps : quels que soient son lieu de vie et son environnement social, il doit pouvoir partir en vacances ou avoir des activités pendant l'été.

C'est pour répondre à cet enjeu d'égalité des chances et des territoires que l'Etat développe des actions et dispositifs d'Eté.

Ils poursuivent le triple objectif de :

- permettre aux enfants qui n'en ont pas la possibilité de partir en vacances ;
- contribuer à l'épanouissement des jeunes grâce à des actions éducatives, culturelles, sportives et de plein air ;
- lutter contre le décrochage scolaire en conservant un lien avec l'école et en proposant du renforcement scolaire.

Aux côtés des collectivités territoriales et du tissu associatif du département, les services de l'Etat proposent aux enfants, aux jeunes et aux familles une offre d'activités de qualité, riche et diversifiée pour l'été 2023 sur l'ensemble du territoire.

Née en 2020, au cœur de la crise sanitaire et des difficultés qu'elle a soulignées, l'opération Vacances apprenantes, portée par le Ministère de l'Education nationale, est déployée durant toute l'année scolaire. Elle permet de répondre au besoin d'expériences collectives, de partage et de remobilisation des savoirs pendant les vacances scolaires.

Dans la continuité des mesures en faveur de la réduction des inégalités scolaires, priorité du ministre de l'Education nationale, l'opération Vacances apprenantes est renforcée pour l'été 2023 afin de garantir à tous les mêmes chances de réussite à la prochaine rentrée scolaire.

A la veille des vacances d'été, je vous propose de découvrir les dispositifs et actions que l'Education nationale et les autres services de l'Etat mettent à votre disposition et vous invite à en profiter pleinement.

Je vous souhaite, à toutes et tous, un excellent été !

Laurent Le Mercier

Inspecteur d'Académie, Directeur académique des services départementaux de l'Education nationale des Alpes-Maritimes



Lancement de la 4^e édition des Quartiers d'été

Initiés à l'été 2020 pour faire suite aux différentes périodes de confinements et rendre la vie plus douce au sein des quartiers politique de la ville, les Quartiers d'été permettent de déployer des actions culturelles, sportives, de divertissement, d'éducation, de citoyenneté.

Ces activités sont proposées en pieds d'immeubles mais également hors des quartiers prioritaires.

Avec plus de 900 000 jeunes mobilisés entre 2020 et 2022 à l'échelle du national, l'opération des Quartiers d'été offre aux habitantes et habitants des quartiers prioritaires des moments de respiration, d'apprentissage, de découverte et de solidarité de juin à août.

Pour leur 4^e édition, l'Etat souhaite renforcer mon action et œuvrer encore plus au plus proche des besoins des jeunes des quartiers.

Cette année, les actions inter-quartiers, intergénérationnelles, de soir, de week-end et les séjours seront prioritaires.

Mesure essentielle de prévention et de lutte contre la délinquance et l'oisiveté, la campagne 2023 se veut être riche en innovations et créativité.

Grâce à la mobilisation conjointe des associations, des collectivités et des services déconcentrés de l'État, les Quartiers d'été 2023 se déclinent sur les 16 quartiers prioritaires politique de la ville du département

Continuons ensemble à proposer des projets aux jeunes de nos quartiers pour participer à la construction de leur avenir.

Patricia Valma

Sous-Préfète, Chargée de missions,

En charge des politiques sociales et de la politique de la Ville



Les dispositifs d'Été 2023

dans les Alpes-Maritimes



Vacances apprenantes :

- Ecole ouverte
- Stage de réussite
- Colos apprenantes

Aisance aquatique et J'apprends à nager

Quartiers d'été

L'été culturel – Rouvrir le monde

Les dispositifs d'aide de la CAF

vacances apprenantes



**Cet été, vos enfants
s'amuse^{nt} et continuent
à apprendre pendant
les vacances !**

CULTURE • SPORT • NATURE



vacancesapprenantes.gouv.fr



renforcer ses
compétences
scolaires



s'amuser,
se dépenser,
se cultiver



rencontrer
de nouvelles
personnes



s'engager
dans des projets
collectifs

Des dispositifs variés proposés dans certains établissements scolaires

Ecole ouverte

- ▶ du CP à la terminale
- ▶ ouvert à tous les élèves, priorité aux élèves scolarisés dans les établissements en REP / RECT, QPV, zones rurales isolées
- ▶ **École ouverte**
 - Activités culturelles et sportives
 - Remise à niveau scolaire des élèves
 - Activités professionnelles et découverte des métiers (pour les lycéens professionnels)
- ➕ **École ouverte buissonnière**
 - Séjours avec nuitées en zone rurale ou littorale
 - Excursions et mini-camps
 - Activités environnement et nature
- ➕ **Mon patrimoine à vélo**
 - Découverte à vélo de son patrimoine de proximité (culture et nature)

Pour savoir si ce dispositif est proposé dans l'école ou l'établissement de votre enfant ou dans un secteur proche, se rapprocher du directeur ou du chef d'établissement



vacancesapprenantes.gouv.fr



renforcer ses
compétences
scolaires



s'amuser,
se dépenser,
se cultiver



rencontrer
de nouvelles
personnes



s'engager
dans des projets
collectifs

Des dispositifs variés proposés dans certains établissements scolaires

Stage de réussite

- ▶ du CP à la terminale
- ▶ ouvert à tous les élèves, priorité aux élèves en difficulté et/ou scolarisés dans les établissements en REP / RECT, QPV, zones rurales isolées
- ▶ **Stage de réussite**
 - soutien scolaire axé sur les fondamentaux (français et mathématiques) assuré par des enseignants
 - 12 ou 15h hebdomadaires, 3h par jour :

du 10 au 13 juillet 2023

du 21 au 25 août 2023

du 28 au 31 août 2023

Pour savoir si ce dispositif est proposé dans l'école ou l'établissement de votre enfant ou dans un secteur proche, se rapprocher du directeur ou du chef d'établissement



vacancesapprenantes.gouv.fr



renforcer ses
compétences
scolaires



s'amuser,
se dépenser,
se cultiver



rencontrer
de nouvelles
personnes



s'engager
dans des projets
collectifs

Des colonies de vacances partout en France

Colos apprenantes

- ▶ colonies de vacances labellisées
- ▶ tous les enfants de 3 à 17 ans
- ▶ coût pris en charge pour les mineurs (Etat + CAF) :
 - en situation de handicap
 - en situation de décrochage scolaire
 - relevant de l'aide sociale à l'enfance (ASE)
 - domiciliés dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)
 - domiciliés dans une zone de revitalisation rurale (ZRR)
 - dont le quotient familial est inférieur ou égal à 1500 €
- ▶ possibilité de s'inscrire pour les enfants des familles qui n'entrent pas dans ces critères (pour bénéficier d'une aide autre que celle de l'État, il convient de prendre contact avec votre commune qui vous renseignera sur les possibilités d'aides éventuelles)
- ▶ **Colos apprenantes**
 - Activités éducatives et de loisirs (culture, excursions, sport, etc.)
 - Renforcement des apprentissages

Toutes les offres sur :
coloniesapprenantes.gouv.fr

Prévention des noyades et développement de l'aisance aquatique



Votre enfant a entre 4 et 12 ans et ne sait pas encore nager ?

► Afin de lui permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour évoluer dans l'eau en toute sécurité, le ministère des Sports renouvelle les dispositifs « *J'apprends à nager* » pour les enfants de 6 à 12 ans et « *Aisance Aquatique* » pour les enfants de 4 à 6 ans.

► Ce sont des stages d'apprentissage de la natation gratuits, donnés par des professionnels de la Fédération française de natation (FFN) qui s'achèvent par la remise d'une attestation.

AISANCE AQUATIQUE

Pour les enfants
de 4 à 6 ans

Dans le temps scolaire
(Classes bleues)

Périscolaire et extrascolaire
(Stages Bleus)

Nombre de séances

8 x  40 mn sur 1 ou 2 semaines



Pour les enfants
de 6 à 12 ans



Dispositif
GRATUIT

Assurance obligatoire

Nombre de séances

10 x  1 heure

Pour savoir si des stages sont proposés dans votre secteur,
se rapprocher de la commune ou des centres nautiques
ou sur www.sports.gouv.fr

Quartiers d'été

Juillet - Août 2023

*Offrir des temps de respiration,
d'apprentissage, de découverte et de
solidarité aux familles et aux jeunes
des quartiers prioritaires de la
politique de la ville*



→ 4^e édition

→ dans les 16 quartiers prioritaires
politique de la ville
des Alpes-Maritimes



→ activités variées et séjours :

- activités sportives, culturelles, de divertissement et de citoyenneté
- rencontres et activités inter-quartiers
- évènements festifs intergénérationnels



→ programmation :

se rapprocher des collectivités,
centres sociaux et associations



Été culturel 2023

Provence-Alpes-Côte-d'Azur



La 4^e édition de l'été culturel est lancée ! Partout en France, l'été culturel offre à chacun, et en particulier aux jeunes et à leurs familles, la possibilité de renouer avec la Culture au cours de la période estivale

Rouvrir le monde
DRAC PACA

-  De juin à octobre 2023
-  Spectacle vivant, cinéma, photographie, écriture, arts plastiques, etc.
-  Résidences d'artiste en structures ou sur des territoires : projets artistiques participatifs, ateliers, rencontres
-  À proximité : à la campagne ou en ville, dans les lieux de culture, dedans ou dehors, dans les secteurs isolés ou défavorisés...

Pour connaître les évènements près de chez vous :
eteculturel.fr

LES AIDES AUX VACANCES



Comme chaque année, la Caf des Alpes Maritimes se mobilise pour permettre aux familles et à leurs enfants de partir en vacances dans toute la France : départs en familles et séjours enfants.

Ces moments sont des temps forts car ils permettent de découvrir d'autres horizons, de partager des expériences nouvelles, de profiter d'activités diversifiées, de renforcer les liens parents-enfants et à l'intérieur de la fratrie.

Sous certaines conditions, la Caf peut également participer au coût du transport pour les départs en famille.

Qu'est-ce que les aides aux vacances Vacaf ?

Votre Caf adhère au réseau Vacaf afin de vous proposer des aides aux vacances destinées à faciliter votre départ en vacances. La Caf des Alpes-Maritimes peut prendre en charge une partie des frais d'hébergement de vos vacances familiales et de celles de votre (vos) enfant(s), sous certaines conditions.

Quelles sont les conditions d'attribution ?

- * Être allocataire de la Caf des Alpes-Maritimes en octobre 2022 ;
- * Avoir un ou plusieurs enfant(s) à charge âgé(s) de moins de 18 ans ;
- * Avoir un quotient familial (Qf) du mois de décembre 2022 compris entre 0 et 900€.



Le montant de l'aide

dépend de votre quotient familial

Quelles sont les démarches ?

- 1) Rendez-vous sur www.caf.fr>> Rubrique Mon Compte : consultez votre notification d'aide aux vacances Vacaf ;
- 2) Choisissez votre centre de vacances en vous connectant à www.vacaf.org ;
- 3) Contactez-le en précisant que vous bénéficiez de l'aide aux vacances de la Caf ;
- 4) Réservez votre séjour, le centre de vacances vous précisera le prix du séjour et le montant restant à votre charge.

Toutes les informations sont disponibles sur [Vous avez besoin d'une aide pour partir en vacances ? | Bienvenue sur Caf.fr](#)

Les fonds Caf alloués à cette opération sont limités, cette aide sera donc accordée jusqu'à épuisement de l'enveloppe Caf.

Ne tardez pas à réserver.

SAC ADOS

Vous êtes un groupe de jeunes entre 16 et 25 ans ? Vous avez un projet de départ en vacances en France ou en Europe ? Sac ados est fait pour vous !

En choisissant l'opération "Sac Ados", la caisse d'Allocations familiales des Alpes-Maritimes, en partenariat avec l'association Vacances Ouvertes, vous aide à réaliser votre projet de vacances.



© freepik.com

Les départs en **France** sont accessibles pour les jeunes de **16 à 25 ans**, contrairement aux départs en **Europe** accessibles aux majeurs uniquement (**18-25 ans**).

Le montant de l'aide

La Caf des Alpes-Maritimes fournit à chaque jeune un "Pack Sac Ados" comprenant une bourse individuelle d'aide au départ de **150 € pour les départs en France** et de **250 € pour les départs en Europe**.

Qu'est-ce que le dispositif Sac Ados ?

Dispositif dédié aux jeunes de 16 à 25 ans, Sac Ados permet à des groupes de 1 à 6 jeunes de partir en vacances en France et en Europe de manière autonome.

La préparation d'un séjour de vacances, son organisation, la prévision du budget, sont autant d'étapes qui vous paraissent difficiles à passer. L'opération "sac ados" a été imaginée pour vous aider dans vos démarches en vous apportant le soutien qui vous permettra de construire votre premier projet de vacances "sans les parents".

Quelles sont les conditions d'attribution ?

- * Avoir entre 16 et 25 ans ;
- * Être domicilié dans le département 06 ;
- * Une partie des jeunes bénéficiaires du projet doit être allocataire ou enfant à charge de famille allocataire et percevoir une prestation sociale ou familiale ;
- * Respecter les règles du dispositif ;
- * Faire partie d'un groupe de 6 jeunes au maximum ;
- * Ne pas avoir déjà bénéficié du dispositif ou exceptionnellement, et sur dérogation accordée par la Caf, accompagné un groupe d'amis primo-bénéficiaires.

Quelles sont les démarches ?

- 1) **J'ai un projet de vacances**
- 2) **Je contacte l'une des structures partenaires**
(Liste en ligne sur www.caf.fr)
- 3) **J'élabore mon projet en détails**
(Je suis accompagné par le référent de la structure partenaire)
- 4) **Mon projet validé, je récupère mon Pack Sac Ados**
- 5) **Je pars en vacances !**
- 6) **A mon retour, je fais le bilan avec la structure partenaire**

Plus d'infos sur la page Facebook
Sac Ados Alpes-Maritimes !

APPEL À PROJET JEUNES

Vous êtes un groupe de jeunes entre 12 et 17 ans ? Vous avez des idées innovantes ? Besoin d'un coup de pouce financier ?

La Caf des Alpes-Maritimes soutient les **projets des jeunes**.



© freepik.com

Qu'est-ce que l'appel à projets jeunes « Les jeunes INNOV' dans le 06 ?

L'appel à projet vise à soutenir des projets conçus et imaginés par les jeunes.



Quelles sont les conditions d'attribution ?

- * Avoir entre 12 et 17 ans ;
- * S'appuyer sur une personne morale percevant l'aide financière attribuée par la Caf mettant à

disposition des jeunes un professionnel chargé d'assurer un accompagnement dans la mise en œuvre de leurs initiatives ;

- * Associer les familles dans le montage du projet (réunion d'informations, de préparation, de bilan) ;
- * Mobiliser une partie d'autofinancement et/ou un cofinancement public ou privé.

Les projets déposés devront par ailleurs s'inscrire dans l'une des thématiques suivantes :

- * Citoyenneté et vie locale ;
- * Humanitaire et solidarité internationale ;
- * Sciences et techniques ;
- * Culture ;
- * Numérique ;
- * Sports (hors participation à des compétitions) ;
- * Loisirs ;
- * Départs en vacances en autonomie.

Le montant de l'aide

En répondant à cet appel à projets jeunes, la Caf des Alpes-Maritimes peut soutenir votre projet en vous attribuant une bourse pouvant aller **jusqu'à 5000€ maximum**.

Quelles sont les démarches ?

Téléchargez le dossier de demande :



Ou directement en cliquant ici www.caf.fr



Direction des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Alpes-Maritimes

www.ac-nice.fr

©DSDEN06 - Actions éducatives et égalité des territoires - Juin 2023